

TOUT SAVOIR SUR LA SASU

QIRO vous informe des principales caractéristiques de la société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

DÉFINITION DE LA SASU

La SASU est une **société par actions simplifiée (SAS) composée d'un seul associé**, appelé "associé unique". Elle obéit aux mêmes règles que la SAS (art. L. 227-1 et s. C. com.) à l'exception des règles prévues en raison de l'associé unique.



CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES DE LA SASU



- Forme unipersonnelle / pluripersonnelle,
- Liberté statutaire, souplesse de fonctionnement
- Responsabilité de l'associé limitée aux apports
- Aucun capital social minimum
- Règles de fonctionnement allégées...

FONCTIONNEMENT DE LA SASU

L'associé unique prend les décisions les plus importantes de la société. La gestion courante de l'entreprise est assurée par un dirigeant appelé "Président". Au-delà, certains pouvoirs normalement confiés au Président peuvent être confiés à des directeurs généraux.



FISCALITÉ DE LA SASU



Par principe, les bénéfices de la SASU sont taxés à l'impôt sur les sociétés (IS) au taux réduit de 15% et/ou au taux normal de 28%.

Par exception, il est possible d'opter pour l'impôt sur le revenu (IR) sous certaines conditions. Cette option a cependant une durée limitée à 5 ans.

RÉGIME SOCIAL DU PRÉSIDENT DE SASU

Le Président relève du statut social Assimilé Salarié. Il est donc affilié au Régime général de la sécurité sociale. Il bénéficie des mêmes protections sociales que les salariés, à l'exception de l'assurance chômage. La SASU paie des charges sociales sur la rémunération versée à son Président.



VOTRE ASSISTANT JURIDIQUE AUGMENTÉ
QIRO VOUS ACCOMPAGNE DANS LA
CRÉATION DE VOTRE ENTREPRISE ! RÉDACTION
DES STATUTS, CHOIX DE LA BONNE FORME
JURIDIQUE, FORMALITÉS
ADMINISTRATIVES....N'ATTENDEZ PLUS,
REJOIGNEZ NOUS !



qiro.eu

